

Corveissiat | Technologie

La fibre optique va permettre de mieux profiter d'Internet

La technologie du très haut débit, avec le réseau public fibre optique, est à la disposition des habitants de la commune. « Un réel projet de développement du territoire », souligne Catherine Journet, conseillère départementale.



Michel Chanel, à gauche, et Ludovic Veyret ont animé cette réunion publique à laquelle le binôme départemental du canton, Catherine Journet et Alain Chapuis ont assisté. Photo Progrès /Christian MORANDAT

Une réunion publique a eu lieu, lundi 4 novembre, dans le cadre de la soirée d'information initiée par le syndicat intercommunal d'énergie et de e.communication de l'Ain (S.I.E.A.). Brigitte Morellet, la maire, a présenté la mise en place de cette technologie, saluant la mobilisation des Curtivessiens à laquelle près de 80 personnes ont participé.

Certains hameaux doivent encore patienter

La maire a souligné l'adhésion de la population à une avancée technique d'avenir attendue, mais pour laquelle, les habitants de plusieurs hameaux ne sont, cependant, pas encore reliés. « Le hameau de Cuvergnat sera desservi à partir de Germagnat, commune de Nivigne et Suran, celui de Chalour lors de la mise en service de la commune de Cize et Conflans à partir de Matafelon avec la traversée de Thoirette, commune du Jura », a précisé Brigitte Morellet.

Les spécialistes de cette technologie, Michel Chanel vice-président du S.E.I.A. de l'Ain et Ludovic Veyret, directeur du service clientèle au sein de la régie LIAin, exploitant, commercialisant et assurant la maintenance du réseau, ont pu, cependant, rassurer les habitants de ces hameaux. Selon eux, un déploiement complet de la fibre est prévu en 2021 sur l'ensemble du département.

Fonctionnement et éligibilité

« Avant de passer à la mise en œuvre opérationnelle de l'installation de la fibre chez vous, il y a lieu de définir le " qui fait quoi " avec les responsabilités des différents interlocuteurs en différenciant le rôle du SIEA, qui est l'opérateur en charge de l'infrastructure, et uniquement, et des fournisseurs d'accès internet (FAI), dont vous êtes les clients », a tenu à préciser Ludovic Veyret. Différentes contraintes peuvent survenir lors de l'installation de la fibre, de l'éligibilité au branchement.